



07/04/2020 - 14/04/2020

REVUE DE PRESSE



CHAMBRE
DES METIERS
Luxembourg

Table des matières

Lëtzebuerg am Corona-Modus : Carte blanche vum Tom Wirion
RTL RADIO | 11/04/2020

Die Exit-Strategie
Luxemburger Wort | 10/04/2020

Betriebe hoffen auf baldigen Neustart
Luxemburger Wort | 10/04/2020

C'est par où la sortie ?
www.land.lu | 10/04/2020

Le lundi de Pâques reste un jour férié, même pendant l'épidémie
www.lesfrontaliers.lu | 10/04/2020

"Es geht ans Eingemachte "
Tageblatt | 09/04/2020

La Chambre des Métiers presse le gouvernement
Lëtzebuenger Journal | 08/04/2020

La Chambre des Métiers presse le gouvernement
www.journal.lu | 08/04/2020

La CSL vous accompagne durant cette période de crise
www.lesfrontaliers.lu | 08/04/2020

Appel à une «reprise contrôlée et gérée»
www.paperjam.lu | 08/04/2020

L'artisanat met la pression sur le gouvernement
www.paperjam.lu | 07/04/2020

La Chambre des métiers demande au gouvernement une stratégie de sortie de crise
5minutes.rtl.lu | 07/04/2020

Chambre des Métiers : COVID-19 et Artisanat : Plaidoyer pour un renforcement des mesures de soutien aux entreprises et pour une stratégie de reprise progressive de l'activité économique
www.agefi.lu | 07/04/2020

Betriebe unter Druck / Handwerkskammer will mehr Hilfe vom Staat
www.tageblatt.lu | 07/04/2020

Handwerkskammer fordert schrittweise Aufhebung des »Lockdowns«
www.zlv.lu | 07/04/2020

Critères trop restrictifs pour l'aide de 5.000 euros
www.paperjam.lu | 06/04/2020

Les chocolats du coeur, disponibles sur Letzshop
www.infogreen.lu | 07/04/2020

D'Chambre des métiers hätt gär elo eng Exit-Strategie vun der Regierung
www.rtl.lu | 06/04/2020

Lëtzebuerg am Corona-Modus : Carte blanche vum Tom Wirion

MON ENTREPRISE

Publié le 11.04.2020

RTL RADIO, Carte blanche du 11 avril 2020



Zu Lëtzebuerg ass d'Fréijoer ukomm, mat bloem Himmel, ville Faarwen an de Gäert, et summt an et zwitschert wéi wann alles ganz normal wier.

Mä « normal » ass téschenzäitlech näischt méi. An och wann alles esou roueg an onbesuergt wierkt, den onsiichtbare Feind ass do.

D'Carte Blanche vum Tom Wirion lauschteren : <https://www.rtl.lu/meenung/carte-blanche/a/1499484.html>

D'Welt huet an den leschten 20 Joer eng ganz Rei Krise kannt, 9/11, d'Immobilien an d'Finanzkris 2008, mä keng huet alles esou ausgebremst, wéi de Corona: D'Schoulen an d'Chantiere sinn zou, an d'Devis ass "Bleift Doheem".

Wann ech moies erwächen, froen ech mech, ob ech schlecht gedreemt hunn. Mä Neen, et ass d'Realitéit a keen huet eng "Recette miracle". D'Betribler net, d'Regierung net, d'Medezin net. An dofir ass den Asaz vu ville Leit all Dag ëmsou méi bemierkenswäert. Respekt an Unerkennung verdéngen all déi, déi an de Spideeler un éischter Front stinn. Awer och all déi Leit, déi dofir suergen, dass ons Grondbedierfnesser couvréiert ginn.

Solidaritéit gétt nees grouss geschriwwen. Dat ass zumindest ee Liichtbléck.

D'Kris ass eng sanitär an eng wirtschaftlech. Déi sanitär Aspekter hu momentan Virrang, mä déi wirtschaftlech däerf een net vergiessen. D'Handwierk gouf vun der Kris uerg getraff. D'Existenz vu ville Betribler steet um Spill. Si ënnerstëtzen, heescht Aarbechtsplaze retten an domat och d'Zukunft vun de Salariaés an hire Familjen.

D'Regierung huet richteg a wichteg Mesure fir d'Wirtschaft geholl, anerer wäerte warscheinlech nach mussen geholl ginn. En Handwierker, wéi den Numm et scho seet, wëllt eng Hand mat upaken, schaffen. Déi momentan Verhältnesser loosse et allerdéngs net zou. Dat ass en echte Stresstest. Säit dem Ufank vun der Kris steet d'Chambre des Métiers am stännege Kontakt mat de Betribler an der Regierung, fir zesummen déi beschtméiglech Léisungen ze fannen. Dëst och bei der wirtschaftlecher Reprise, déi gutt geplangt muss sinn a wou d'Gesondheet vun de Salariaéen am Mëttelpunkt steet.

Perspektive schafen ass wichteg.

De Virus zeechent eis ons Grenzen op. De Mënsch gétt vun der Natur ob d'Plaz gesat. Dës Kris wäert leider net déi lescht an deem Genre sinn. Déi nächste Kéier sollte mir eis net méi iwwerrasche loosse.

Ideal wier et dofir, wann d'Betribler sech an Zukunft kéinten organiséieren, fir souwuel am normalen, wéi am Krisemodus ze fonctionéieren. Autoskonstrukteuren, déi elo Otemmasken produzéieren, d'Bitzatelieren, déi Schutzmasken amplaz vu Kleeder hierstellen, maachen et ons vir. Esou ee Modell ass eng lwwerleeung wäert.

Wann déi sanitär Kris iwwerstanen ass, dann ass déi wirtschaftlech net eriwwer. Dofir sollte mir och an Zukunft weider all un engem Strang zéien. Oder wéi se an Däitschland soen, "das WIR gewinnt".

An dësem Sënn schéin Ouschteren.

Méi Informatiounen

Den Original Artikel op RTL : Lëtzebuerg am Corona-Modus : <https://www.rtl.lu/meenung/carte-blanche/a/1499484.html>

Luxemburger Wort

Luxemburger Wort

Date: 10-04-2020

Page: 11

Periodicity: Daily

Journalist: Marco Meng

Circulation: 59 525

Audience: 162 100

Size: 765 cm²

Die Exit-Strategie

Grünes Licht erwartet: Handwerksbetriebe hoffen auf einen Neustart nach Ostern

Von Marco Meng

Seit dem 20. März sind handwerkliche Aktivitäten im Land weitgehend untersagt und sämtliche Baustellen geschlossen. Von den rund 8 000 Handwerksbetrieben arbeiten nach Verbandsangaben etwa 80 Prozent nicht mehr; rund 75 000 der 94 000 Beschäftigten des Sektors, vom Elektriker bis zum Schreiner, befinden sich in Kurzarbeit oder beziehen zurzeit andere Ersatzleistungen.

Länger als einen Monat ohne Einnahmen – und mancher Betrieb wird in Schwierigkeiten geraten, bestätigt die Handwerkskammer. Sie hatte kürzlich bei den Unternehmen eine Umfrage gestartet, die derzeit ausgewertet wird. Daraus geht hervor, dass das Thema Liquiditätsgpässe im Bauhandwerk ein zentrales Anliegen ist. Viele Unternehmen haben derzeit auf den Baustellen Maschinen und Material „eingefroren“, für die weiterhin Miet- oder Kreditkosten anfallen. „Und nicht jeder Betrieb hat große Reserven“, so der Generaldirektor der Chambre des Métiers, Tom Wirion. Denn auch wenn das Handwerk vor der Krise rundlief – die Margen in dem Gewerbe sind klein und viele Betriebe investierten zuletzt kräftig.

Regierung präsentiert Exit-Strategie

Für François Thiry, Chef des Bauunternehmens Karp-Kneip, ist klar, dass nicht alle Betriebe die derzeitige Lücke langfristig überleben können, „auch nicht mit den aktuellen staatlichen Unterstützungen.“ Und er hofft, dass fällige Rechnungen ohne Verzug gezahlt werden, das gelte für „alle Auftraggeber, Staat, Gemeinden und Privatkunden.“

Kommende Woche will nun

Wirtschaftsminister Franz Fayot Perspektiven vorstellen, wie die Wirtschaft langsam wieder zum Laufen kommen soll. Die Unternehmen drängen, dass das bald nach Ostern geschieht – selbst wenn es dann vorerst nur mit angezogener Handbremse sein wird. Alle betonen dabei, dass Gesundheit Priorität haben muss: auch wenn der Stillstand bitter ist, eine zweite Pandemie-Welle möchte niemand.

„Für unsere Betriebe wäre es nun natürlich wünschenswert zu wissen, wann und wie es weitergehen soll“, sagt Thiry. Er geht davon aus, dass sein Unternehmen in Luxemburg, Frankreich und Belgien gegen den 20. April bei einem Teil der Baustellen die Arbeiten wieder aufnehmen darf.

Der Branchenverband ist mit dem Wirtschaftsministerium im Gespräch. Gemeinsam arbeite man eine Exitstrategie aus, die es erlauben soll, die Wirtschaft wieder in Schwung zu bringen, ohne gleichzeitig die Ausbreitung des Virus unnötig zu fördern. Denn warten, bis das Virus „weg“ wäre oder ein Impfstoff dagegen gefunden ist, kann Jahre dauern. „Wir erarbeiten darum zusammen mit den Betrieben Vorschläge, wie der Neustart aussehen kann“, sagt Romain Schmit, Generalsekretär der

Fédération des Artisans (FDA). Schrittweise, wahrscheinlich alle zwei Wochen, werden einzelne Maßnahmen gelockert, die verhängt wurden, um die Ausbreitung von Covid-19 zu verlangsamen. Schrittweise deswegen, damit die Infektionszahlen nicht erneut unkontrolliert in die Höhe schnellen und doch in den Krankenhäusern Szenarien entstehen wie in Italien.

Trier nutzt Zeit des Shutdown für Bauarbeiten

Auf die Frage, ob es ähnliche

Überlegungen bei der Stadt Luxemburg gibt, dass an Baustellen wieder gearbeitet werden darf wie beispielsweise im benachbarten Rheinland-Pfalz, erklärt die Stadt, dazu bedürfe es eines Regierungsbeschlusses. Ausgenommen von diesem sind nur Notfälle wie beispielsweise Rohrbrüche.

In Trier nutzte man den Shutdown inzwischen, um in der Innenstadt neu zu pflastern. Der Bauablauf sei enorm erleichtert worden, teilt die Stadt Trier mit, „weil es aufgrund der Geschäftsschließungen im Rahmen des Infektionsschutzes derzeit nur noch wenig Lieferverkehr und Passanten gibt.“ Nach Aufhebung der Beschränkungen zur Pandemie-Bekämpfung können die Geschäfte wieder öffnen, ohne durch Bauarbeiten erneut eingeschränkt zu werden.

Ein Vorbild für die Trambau- stelle in der Luxemburger Innenstadt? „Es wird im Moment noch geprüft, wie schnell Straßen- und Hochbau wieder anlaufen können“, teilt das Ministerium für Mobilität und öffentliche Arbeiten dazu mit. Während die Beschäftigten von Karp-Kneip oder der Köhler-Gruppe in Deutschland weiterarbeiten, sind die in Luxemburg in Kurzarbeit geschickt worden, weil der Betrieb ruht.

Es bedürfe nun eines Konzepts, an welchen Orten und welche Typen von Baustellen vorrangig beginnen dürfen. „Profitieren sollte man natürlich auch von Orten, die zur Zeit viel weniger von Verkehr und Aktivität belastet sind. In diesem Fall könnten die Arbeiten natürlich viel schneller durchgeführt werden“, sagt François Thiry.

Wie man stufenweise den Bau- sektor im Land wieder hochfahren kann, daran arbeitet eigenen Angaben nach der Handwerksverband zusammen mit den zustän-

digen Behörden.

Es werde eine Schritt-für-Schritt-Lösung, heißt es. Allerdings bringt das manche Schwierigkeiten mit sich, da in der Baubranche vieles miteinander verbunden ist und voneinander abhängt: so müssen natürlich auch Baustoffhändler arbeiten dürfen, wenn die Baustellen wieder öffnen. Darüber hinaus sind es immer verschiedene Unternehmen, die an einem Bauvorhaben unterschiedliche, ineinander übergreifende Arbeiten verrichten. Das muss nun alles organisiert werden.

Auch die Autowerkstätten hoffen, bald wieder im Normalbetrieb arbeiten zu dürfen. „Derzeit bereiten wir uns konkret darauf vor, welche Maßnahmen wir ergreifen können, wenn die Wirtschaft wieder anfährt“, erklärt Miriam Eisenmenger von der Losch-Gruppe. Und da Not erfinderisch macht, bieten Autohäuser wie Losch durch Video-Chat Internetplattformen, digitale Beratung und Vertrieb an. Gerade angesichts der aktuellen Lage wolle man den digitalen Weg konsequent vorantreiben.

Reparaturarbeiten organisieren die Garagen so, dass auch hier physische Distanz zueinander ein-

gehalten wird. Entsprechend müssen die Betriebe auch die Pausen der Mitarbeiter organisieren.

Nachdem es sogar zu Polizeikontrollen bei Autohändlern und Werkstätten gekommen war, hatte sich der Verband Fedamo an das Ministerium gewandt und um Klarstellung geben, welche Aktivitäten für den Sektor erlaubt seien. Das Ministerium präzisiert: kommerzielle und handwerkliche Aktivitäten seien untersagt, sofern sie Publikumsverkehr bedeuten. Ohne physischen Kontakt bleibt demnach der Autoverkauf erlaubt, und wenn sicherheitsrelevante Gründe bestehen, können die Werkstätten Reparatur und Wartung vornehmen. Auch die meisten Mitarbeiter dieses Sektors befinden sich in Kurzarbeit.

„Vieles muss nun organisiert werden“, so Romain Schmit. Die Unternehmen brauchen dabei auch den Rat von Gesundheitsexperten, denn sie wollen wieder arbeiten, aber Mitarbeiter und Kunden nicht gefährden.

Auf dem Bau wird es weitgehend gelingen, zu anderen Abstand zu halten, aber bei Optikern oder Friseuren beispielsweise geht es ohne körperliche Nähe zum Kunden nicht. Hier wird individuelle Schutzausrüstung, sprich Atemmasken gebraucht. Aber ge-

nügend Schutzmasken oder Handschuhe bereitzustellen, das ist nicht einfach, sagt Schmit. Der LCGB fordert die Regierung auf, präzise Sicherheitsvorschriften festzulegen und erforderliche Sicherheitsausrüstung bereitzustellen.

Eine wichtige Frage nach einem Monat ohne Einnahmen ist im Bausektor die Frage nach dem Kollektivurlaub. „Müssen die Betriebe nach diesem Zwangsurlaub später noch zusätzlich Kollektivurlaub machen“, fragt Schmit, „oder können wir uns darauf verständigen, dieses Jahr den Kollektivurlaub zu verkürzen?“ Nach Thiry sollte der Kollektivurlaub dieses Jahr ausfallen, nachdem bei besten Witterungsbedingungen nun die Baustellen stillstehen. Am heutigen Freitag werden dazu mit Dan Kersch, Minister für Arbeit, Beschäftigung sowie Sozial- und Solidarwirtschaft, Gespräche aufgenommen.

● *Nicht alle Betriebe werden die derzeitige Lücke langfristig überleben.*

François Thiry, Karp-Kneip


● *Das muss nun alles organisiert werden.*

Romain Schmit, FDA



Gerade zurzeit, mit besten Wetterbedingungen, stehen die großen und kleinen Baustellen im Land still.

Foto: Chris Karaba


Luxemburger Wort

Luxemburger Wort

Date: **10-04-2020**Page: **1**Periodicity: **Daily**Journalist: **Marco Meng**Circulation: **59 525**Audience: **162 100**Size: **40 cm²**

Betriebe hoffen auf baldigen Neustart

Luxemburg. Bei schönstem Wetter befindet sich das Handwerk in einer Zwangspause. Baustellen sind stillgelegt, Zehntausende Mitarbeiter in Kurzarbeit geschickt. Vorbereiten darauf konnte sich niemand. Für Betriebe mit hohem Schuldenstand geht es ums Überleben. Kommende Woche will nun Wirtschaftsminister Franz Fayot Perspektiven vorstellen, wie die Wirtschaft langsam wieder zum Laufen kommen soll. Die Unternehmen hoffen, bald nach Ostern loslegen zu können – selbst wenn es vorerst nur mit angezogener Handbremse sein wird und die Frage nach dem Kollektivurlaub für Diskussionen sorgt. *MeM*

► [Wirtschaft, Seite 11](#)

**www.land.lu**Date: **10-04-2020**Periodicity: **Continuous**

Journalist: -

Circulation: **0**Audience: **1000**<http://www.land.lu/page/article/633/336633/FRE/index.html>

C'est par où la sortie ?

d'Lëtzebuurger Land du 10.04.2020

Une décennie Le confinement porte ses fruits. L'augmentation des nouvelles infections au Covid-19 semble contenue. Les hôpitaux n'ont pas saturé. Compte tenu de l'impréparation générale à une pandémie et au vu du nombre (toujours tragique mais) limité de décès, la stratégie a fonctionné d'un point de vue sanitaire. La priorité évidemment. Mais on ne pourra vivre éternellement dans ces conditions. L'économie souffre comme elle n'a pas souffert depuis la Deuxième Guerre mondiale. Selon un calcul effectué sur un coin de table, il faudrait dix ans au Luxembourg pour atteindre, à ce rythme, les soixante pour cent de testés positifs au Covid-19, palier synonyme d'immunité collective naturelle pour une frange d'experts de la santé (qui a retenu l'attention des gouvernements britannique et néerlandais). Cette porte de sortie est écartée d'emblée. La vaccination ne pourrait être déployée avant 2021 (estimation de l'institut Robert Koch). Or, le premier mois de confinement coûte entre deux et huit points de pourcentage du produit intérieur brut (PIB), selon une fourchette large qui reprend plusieurs estimations, et le manque-à-gagner croît ensuite de manière exponentielle (une faillite entraînant toute une spirale de dommages comme la hausse du chômage, des baisses de recettes fiscales et des coûts sociaux). La récession (chute sur six mois du PIB) ne fait plus de doute. La dépression (baisse de production de richesse sur plusieurs années) menace. L'on sait historiquement à quoi mènent les marasmes économiques : mouvements sociaux violents et montée des extrémismes. La grande dépression des années 1930 a conduit au second conflit armé mondial.

Les gouvernements européens, y compris celui du Grand-Duché, pensent à la prochaine étape : sortir de l'ornière. Le ministère d'État et celui de la Santé coordonnent l'action de l'exécutif dans une logique hub and spoke pour assurer la plus grande cohésion possible entre les différents domaines. À l'hôtel Saint Maximin ou à Senningen (où le gouvernement se rassemble régulièrement pour respecter les distances de sécurité nécessaires), les représentants des deux ministères, flanqués d'experts de la santé, accueillent leurs homologues chargés des autres portefeuilles. Chacun expose les problématiques propres à son domaine de compétences (par exemple la situation dans les prisons par le ministère de la Justice) pour qu'à la tête de la coordination, on ait la vue la plus large possible de la situation. L'exécutif porte également haut en considération la dimension psychologique du confinement. L'isolement risque de provoquer des troubles psychologiques et sociaux. On prépare la sortie. On ressent le besoin de son imminence, ou en tout cas de laisser apparaître une lumière au bout du tunnel. Mais le plan ne sera annoncé qu'après le pic des contaminations, prévu cette semaine. Selon nos informations, une première annonce sur le plan de sortie sera révélée mercredi prochain à l'issue du conseil de gouvernement. L'heure est encore à la collecte d'informations. Chaque heure compte pour construire sa réflexion et confronter scénarios et hypothèses. « On redéfinit en permanence », souffle un contact proche du gouvernement ce jeudi.

Quand le bâtiment va Le gouvernement s'inspire aussi de ce qui se fait ailleurs. Une série d'actions proposée par quatorze experts allemands de l'Ifö Institut circule dans les cercles d'influence libéraux. Le rapport *Die Bekämpfung der Coronavirus-Pandemie tragfähig gestalten*, véritable manuel de gestion de la pandémie, préconise un retour graduel à l'activité basé sur une pondération des risques secteur par secteur, métier par métier. La stabilisation de la situation sanitaire reste précaire. La menace de nouvelle vague et de saturation des hôpitaux plane. L'institutionnalisation des gestes barrières sera imposée dans le monde professionnel. Ce mercredi, le gouvernement a ajouté le port du masque à la nécessité de se laver régulièrement les mains ou de garder ses distances avec les tiers (autres que les membres du foyer). Lundi déjà, et pour couper court à l'argument de pénurie ou de rupture de stock, le gouvernement a annoncé que l'État financera les investissements nécessaires à la production de masque ou de gel hydroalcoolique. Flowey Products et Peintures Robin se mettent sur les rangs pour le liquide désinfectant. L'enveloppe de trente millions d'euros annoncée mercredi pour financer des projets sanitaires de lutte contre le Covid-19 (ventilateurs, médicaments, tests, etc.) compte parmi les autres signes annonciateurs du prochain « déconfinement ». L'Ifö Institut recommande d'ailleurs ce genre d'investissements dans la Gesundheitsversorgung.

La recommandation suivante est la reprise des activités dans des entreprises où les employés peuvent se tenir à distance raisonnable les uns des autres. Différentes sources, auprès du gouvernement et des syndicats, annoncent une réouverture des chantiers à la fin du mois d'avril. Personne ne confirme officiellement. Surtout pas Roland Kuhn, président de la fédération des entreprises de construction, « ce n'est pas nous qui déciderons quand ». L'administrateur délégué de Kuhn Construction admet néanmoins préparer un ensemble de lignes directrices à appliquer sur les chantiers en coopération avec un médecin du service de la santé au travail, STI. Pour Roland Kuhn, le secteur de la construction pourrait aisément reprendre. « Tous les secteurs sont importants, mais il faut commencer quelque part », dit-il en considérant les quelque 45 000 personnes officiant dans le bâtiment. Michel Reckinger, président de la Fédération des artisans et lui-même dirigeant d'une société d'équipements sanitaires, fait valoir que l'essentiel des travaux se fait en plein-air. Il suffit ensuite d'organiser les transports et les déjeuners « que les ouvriers ne se retrouvent pas à neuf dans une camionnette ou à vingt dans un container à la pause ». Pour Roland Kuhn, il n'y a pas de raison que les travaux du tramway s'arrêtent. Au ministère d'État, on concède qu'il sera d'autant plus facile de reprendre que les chantiers n'ont pas cessé dans les juridictions voisines.

Les écoles, vite Chaque secteur travaille sur son plan de remise au travail. Il s'appliquera tant que la pandémie menacera. À l'image des mesures préconisées dans le Règlement européen sur la protection des données (RGPD), chaque entreprise désignera son responsable sécurité au travail. Les

processus en entreprises sont cartographiés, analysés et repensés pour limiter les contacts, explique Nicolas Buck, président de l'UEL. Les instruments digitaux continueront de jouer le rôle d'interface professionnel. Les chercheurs de l'Ifo suggèrent par ailleurs d'ouvrir écoles et foyers après la construction et l'industrie (deux secteurs rompus aux préceptes de la sécurité au travail). Ouvrir les structures pour les enfants (annoncé pour le 4 mai), lesquels portent peu de symptômes graves du Covid-19, libérerait les parents pour travailler. Les endroits qui reçoivent du public (culture, événementiel, horesca) requièrent eux une attention particulière par la difficulté à imposer des distances de sécurité. La vente à emporter et la livraison demeurent les pis-allers des professionnels de la restauration dans l'étude allemande.

Le volet économique est piloté par le ministère de l'Économie et la direction des Classes moyennes (dont dépendent les PME), « en contact avec les fédérations et les chambres professionnelles », précise le ministère d'État. Les patrons sont mitigés quant à l'écoute des ministres en charge, Franz Fayot (LSAP) et Lex Delles (DP), et à la coordination du dévoué premier conseiller Tom Theves. Dans un communiqué envoyé mardi, la Chambre des métiers regrette « la discrétion du gouvernement quant à l'explication d'une stratégie de redémarrage ». Même moue du côté syndical. Contactée par le Land, la présidente de l'OGBL Nora Back se félicite de l'échange entretenu en amont des mesures de stabilisation. Elle s'étonne en revanche de ne pas avoir été invitée pour les discussions sur le plan de sortie. Elle affirme ainsi avoir formulé une demande via la Chambre des salariés. « On veut être partie prenante à ces discussions. C'est important pour donner aux salariés la garantie qu'ils sont écoutés ». Le bureau exécutif de l'OGBL s'est réuni mercredi après-midi pour définir ses revendications. Le syndicat eschois veille avant tout à la protection de l'emploi à moyen terme et préconise un plan de relance ambitieux, surtout pas de mesures d'austérité comme celles choisies après la crise de 2008. Dans un communiqué envoyé mercredi, le LCGB insiste, lui, sur la sécurité des travailleurs à la reprise avec l'établissement de normes ad hoc et un contrôle de leur application par l'ITM. Le syndicat chrétien demande en outre à ce que des tests de dépistage de Covid-19 soient réalisés pour chaque salarié avant son retour au travail.

Smart nation vs hibernation La mesure est préconisée dans la littérature économique sur la sortie de confinement. On la retrouve dans un rapport rendu le weekend dernier au gouvernement et dont le Land a lu des extraits. Encore une fois, comme dans le petit manuel de l'Ifo (destiné au cas allemand), la matière grise du pays s'est mobilisée. Douze work packages analysent différents axes de traitement du Covid-19 (avant tout des aspects médicaux et scientifiques). La coordinatrice Aline Muller (directrice du centre de recherche en sciences sociales, Liser) a remis le weekend dernier au ministère de l'Économie le WP07, œuvre d'une vingtaine de chercheurs locaux. L'étude *Economic effects of Covid-19 in Luxembourg* (à paraître dans les prochains jours) vise à conseiller les décideurs politiques dans leurs initiatives « pour atténuer les coûts de la crise à court-terme et éviter le risque d'effondrement systémique ». (Ambiance.) « To bring workers back to work », les économistes jugent la méthode de *double testing* (sain ou immunisé) la plus convaincante. Mais, comme le souligne le professeur Michel Beine (entre autres ancien conseiller auprès de la Commission européenne, de la Banque mondiale et de la Banque de France), le recours à la main d'œuvre transfrontalière (plus de quarante pour cent de l'emploi intérieur) pose des difficultés. Qui prendra en charge les tests le cas échéant ? Les quatre juridictions voisines (vont-elles payer et agir en priorité pour des personnes qui ne travaillent pas pour la richesse nationale ?) ou le Luxembourg (auquel cas il faut tout de même s'arranger avec les administrations responsables des pays voisins). Corinne Cahen (DP), ministre à la Grande Région, qui a disparu des radars ces derniers jours, pourrait sortir du bois. Des entretiens avec des responsables politiques des pays voisins ont déjà été organisés pour coordonner les stratégies de sortie de crise et ainsi éviter le risque de fermeture des frontières par mesure de précaution.

L'heure n'est pas « à la mesurette », témoigne Aline Muller. Dans leur rapport, les économistes évaluent la baisse mensuelle de la production nationale entre 28 et 42 pour cent. Elle coûterait entre deux et 3,5 pour cent du PIB annuel luxembourgeois pour le seul premier mois... les mois suivants dépendraient de la capacité de résilience. Dans le scénario positif, la récession consécutive serait plus profonde que celle de 2008, estiment les experts. Plus vraisemblablement, on se dirige vers une spirale infernale, notamment génératrice d'un creusement des inégalités. « Nous avons quand même des ménages qui ont des charges locatives ou hypothécaires, de trente pour cent de leurs revenus. Il y a déjà des signes de détresse, notamment pour les indépendants », détaille Aline Muller.

Lors de l'annonce des résultats de la BCEE en fin de semaine dernière, la directrice de l'établissement Françoise Thoma concédait déjà des demandes de moratoires sur les remboursements de crédits hypothécaires. En sus des faillites potentielles et de la casse sociale consécutive, les économistes soulignent l'aversion au risque des agents au sortir du confinement. L'épargne sera potentiellement privilégiée à la consommation. L'investissement sera peut-être gelé ou en tout cas diminué. Le risque déflationniste poindra. « Subir la crise, c'est aussi ralentir le développement technologique et repousser les gains de productivité inhérents au digital », ajoute encore Aline Muller. Les experts préviennent encore. Les mesures prises pour placer l'économie en « état d'hibernation » coûtent entre quatre et six pour cent de la production de richesse annuelle. « Si le Grand-Duché peut se le permettre, tel n'est certainement pas le cas de tous les pays, y compris des États membres de l'UE ». Le risque de récession durable à l'échelle européenne est évoqué. La coopération entre États membres doit opérer. Les négociations « jusqu'au bout de la nuit et au surlendemain » de l'eurogroupe cette semaine visent une réponse collective par un plan de sauvetage avec une mutualisation de la dette et un plan de relance avec un fonds dédié. Le temps dira si cela suffit. Le rapport Ifo invite à la flexibilité et à la réactivité.

Tageblatt
L'ÉCHO DE L'ÉTAT

Tageblatt

Date: 09-04-2020

Page: 4

Periodicity: Daily

Journalist: Christian Muller

Circulation: 21 982

Audience: 75 800

Size: 631 cm²

„Es geht ans Eingemachte“

STILLSTAND Handwerk unter Druck

Christian Muller

Drei Wochen nach Beginn des Corona-Stillstands geht es bei vielen Handwerksbetrieben in Luxemburg „ans Eingemachte“.

Die Handwerkskammer warnt: Betriebe geraten zunehmend unter Druck.

„Die Lage der Betriebe ist schwierig“, sagt Tom Wirion, Generaldirektor der Handwerkskammer, gegenüber dem *Tageblatt*. „Die einen mussten von heute auf morgen den Betrieb einstellen – andere dürfen weiterarbeiten, was jedoch nur noch schwer möglich ist.“

Das größte Problem der Betriebe sei derzeit die Liquidität, so Wirion weiter. „Das ist akut. Es geht ans Eingemachte. Gerade kleine Betriebe haben oft nicht viele Reserven. Einige haben viel Geld investiert.“ Die Mehrheit der Firmen habe derweil Kurzarbeit angefragt. „Sie wollen ihre kompetenten Mitarbeiter behalten. Auch für nach der Krise.“

Die „Chambre des métiers“ spricht im Namen von rund 7.000 Handwerksbetrieben mit fast 90.000 Beschäftigten. Satt 4.500 Fragen von Unternehmen hat die Kammer auf ihrer Hilfs-Hotline gezählt, die sie vor 17 Tagen eingerichtet hat.

Nicht jeder Betrieb erhält die 5.000 Euro

Zu den bisher vom Staat angekün-

digten Maßnahmen meint Wirion, dass sie „sehr positiv“ seien. Mit der Länge der Dauer des Stillstands verschärfe sich die Situation jedoch. Unternehmen hätten neben Miete und Gehältern noch viele andere Ausgaben, etwa auch Leasing für Maschinen. Jetzt, wo fest steht, dass ein Ende der Maßnahmen „nicht für übermorgen“ ist, werde es schwieriger. „Es muss nachgebessert werden.“

Auch bedauert er, dass noch lange nicht jeder Handwerksbetrieb von der aktuellen 5.000-Euro-Hilfe profitieren könne. „Schreiner oder Schlosser beispielsweise, die von einem Atelier aus arbeiten können, sind ausgeschlossen.“ Doch auch sie seien von der Krise beeinträchtigt, sagt Wirion. „Der Bau, ihr wichtigster Auftraggeber, steht still.“

Sorgen bereitet ihm auch die Frage, wie geeignet die derzeitigen Beihilfemaßnahmen für Unternehmen mit verstärkten Liquiditätsproblemen sind. Es handle sich nur um zusätzliche Kredite. „Und wie die Banken es handhaben werden, müssen wir noch sehen.“

„Alles ist eine Frage der Dauer“, so Wirion weiter. Spätestens „ab Mai wird es dreckig“, sagt der Direktor der Kammer. „Das wäre eine Prognose. Wenn nicht deutlich nachgebessert wird, kommen dann die ersten Pleiten.“

Aus diesen Gründen wünscht die Handwerkskammer eine Verstärkung der nicht rückzahlbaren Direktbeihilfen. Sie sollten auf 9.000 Euro (für Firmen mit weniger als vier Mitarbeitern), 15.000 Euro (für Firmen mit 5-9 Mitarbeitern), 30.000 Euro (für Firmen mit

10-49 Mitarbeitern) und 50.000 Euro (für Firmen von 50-249 Mitarbeitern) ausgeweitet werden. Die Kosten einer solchen Maßnahme beziffert die Kammer auf 119 Millionen Euro.

„Die Krise geht irgendwann vorüber“, so Wirion. „Aber der Mittelstand ist eine wichtige Stütze der Gesellschaft. Wir müssen versuchen, so viele wie möglich mit über den Berg zu bringen.“ Heute helfen käme den Staat zudem billiger als später „eine Pleitewelle zu verkraften“. Man solle versuchen, dafür zu sorgen, dass möglichst niemand durch das Netz fällt.

Aktivitäten schrittweise wiederaufnehmen

Die Kammer fordert die Regierung zudem auf, eine Strategie der schrittweisen Wiederaufnahme der Aktivitäten zu entwickeln. Das Handwerk wolle sich vorbereiten, um im Respekt der sanitären Regeln wieder arbeiten zu können.

Die Kammer selber hat sich bereits Gedanken gemacht: Man könne zu Beginn beispielsweise das Erledigen kleiner Arbeiten an der frischen Luft oder Tätigkeiten, wo nur wenige Mitarbeiter zusammenkommen (Verlegen von Fliesen zum Beispiel), erlauben. Das wäre „alles besser als ein Stillstand, der bereits seit drei Wochen dauert ... und noch länger“. Das würde wenigstens etwas Druck von den Unternehmen nehmen. „Stillstand in der Wirtschaft ist nicht gut“, wiederholt Wirion.

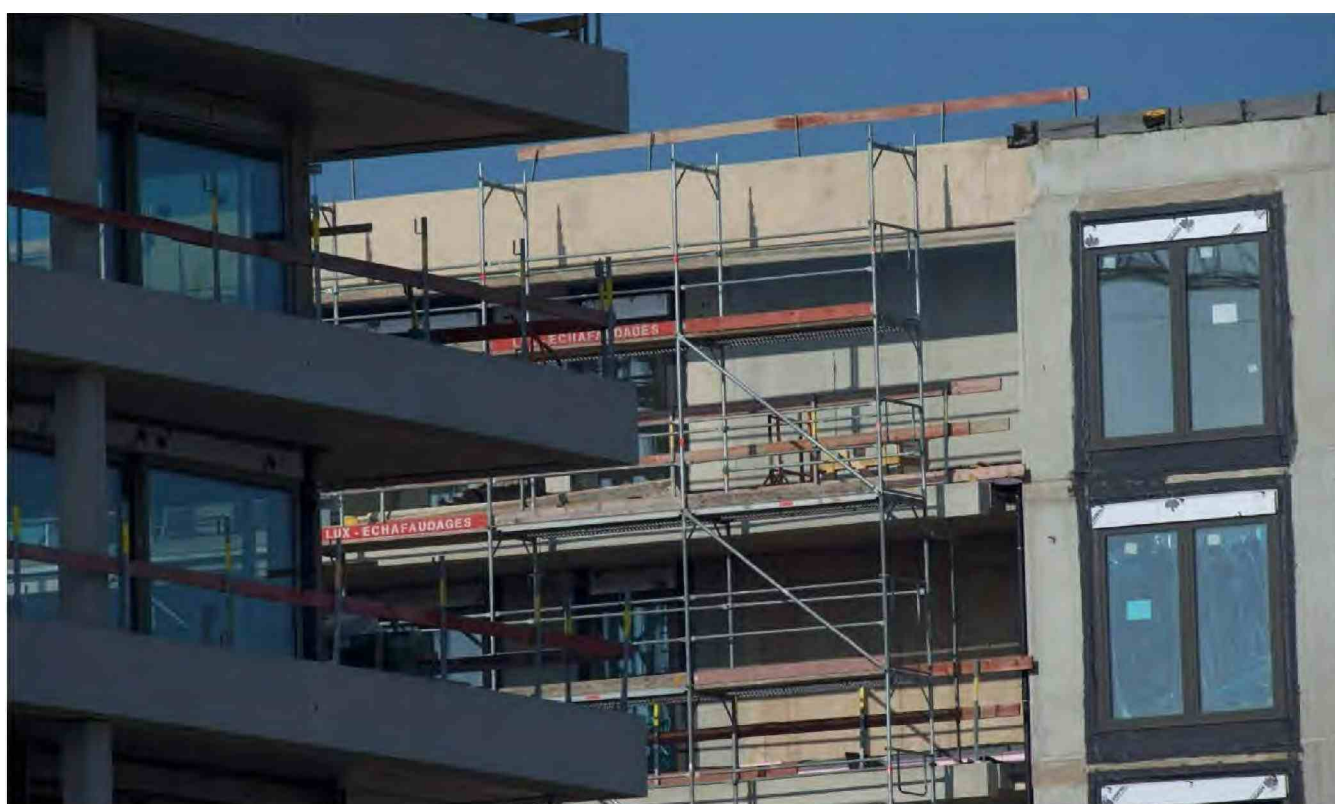


Foto: Editpress/François Aussems

Je länger der wirtschaftliche Stillstand dauert, desto schwieriger wird es für viele Unternehmen

Lëtzebuenger Journal

Date: 08-04-2020

Page: 15

Periodicity: Daily

Journalist: -

Circulation: 4 000

Audience: 37 500

Size: 218 cm²

La Chambre des Métiers presse le gouvernement

L'artisanat appelle à un renforcement des aides directes

LUXEMBOURG Renforcer les aides directes et envisager une stratégie de reprise graduelle des activités: voilà le message lancé lundi soir par la Chambre des Métiers à l'attention du gouvernement. Dans un plaidoyer, l'organisation qui représente 90.000 salariés et 7.000 entreprises au Grand-Duché estime que le programme de stabilisation Covid-19 présenté le 25 mars dernier «apparaît désormais insuffisant, au vu des mesures de prolongations du confinement récemment annoncées par le gouvernement». Non seulement le «lockdown» entraîne des pertes de chiffre d'affaires pour l'artisanat mais aussi une hausse des coûts de remobilisation à déployer au redémarrage des activités.

Le «post-Covid» aussi

Dans ce contexte, l'organisation plaide pour «un élargissement de l'aide directe non-remboursable à

toutes les activités artisanales mais aussi une gradation différente des aides directes non-remboursables pour les micro-entreprises tout comme pour les entreprises de taille petite et moyenne, avec comme critère d'attribution principal la perte du chiffre d'affaires et, par conséquent, les problèmes de liquidités de l'entreprise dus à la crise sanitaire». Mardi en fin de journée, la Fédération Horesca a d'ailleurs émis la même demande: étendre l'aide non-remboursable actuellement fixée à 5.000 euros à toutes les PME du secteur.

La Chambre des Métiers appelle aussi à ce que les autorités planchent sur un plan de soutien «post-Covid» et cela, en définissant d'un commun accord des mesures à engager en vue de la reprise des activités. Elle a déjà élaboré deux autres séries de proposition pour préparer la stratégie de relance des activités,

l'une à moyen terme (six mois) et l'autre à long terme. Il semble que l'institution s'impatiente en cette période de confinement dont – tout comme le reste de la population – elle n'entrevoit pas la fin. CK



Les artisans redoutent des coûts élevés de remobilisation au redémarrage des activités Photo: Editpress/Tania Feller

**www.lesfrontaliers.lu**Date: **10-04-2020**Periodicity: **Continuous**

Journalist: -

Circulation: **0**Audience: **1467**<https://www.lesfrontaliers.lu/emploi/le-lundi-de-paques-reste-un-jour-ferie-meme-pendant-l-epidemie/>**Le lundi de Pâques reste un jour férié, même pendant l'épidémie**

Tous les salariés ayant un statut de droit privé et tous les apprentis sont concernés par les règles en matière de travail de jour férié légal. Le lundi de Pâques est chômé sous certaines conditions.

le 10/04/2020 | 26 vues



La pandémie du Coronavirus (COVID-19) a changé le quotidien de beaucoup de salariés. La [chambre des métiers](#) confirme que le **lundi de Pâques** ne peut être travaillé **QUE SI** les activités de l'entreprise ne permettent pas de chômer le jour férié. L'employeur est tenu de respecter les suppléments de rémunération prévus par la loi.

La CSL rappelle aussi que les heures supplémentaires (ainsi que l'utilisation de la dérogation exceptionnelle de travailler 12 heures par jour et 60 heures par semaine sur demande) doivent également donner lieu à compensation en faveur des salariés.

[Pour en savoir plus](#)**Quels sont les jours fériés au Luxembourg ?**

Onze jours sont considérés au Luxembourg comme étant des jours fériés légaux.

- le lundi de Pâques ;
- le premier mai ;
- la Journée de l'Europe (9 mai) ;
- l'Ascension ;
- le lundi de Pentecôte ;
- le jour de la célébration publique de l'anniversaire du Grand-Duc (23 juin) ;
- l'Assomption (15 août) ;
- la Toussaint (1er novembre) ;
- le premier jour de Noël (25 décembre) ;
- le deuxième jour de Noël (26 décembre).

A lire : [Quels sont les jours fériés dans la Grande Région ?](#)

✓ Des informations actualisées

N'hésitez pas à consulter ce document, c'est une source riche d'informations. [Pour en savoir plus](#)



La Hotline 8002-8080 offre un soutien psychologique multilingue

Ce soutien psychologique par téléphone, en français, en allemand, en luxembourgeois, en portugais et en anglais, fonctionne sept jours sur sept, de 7 à 23 heures.

Ce service est proposé à tous ceux qui en ressentent le besoin. Il est opéré par des équipes hautement qualifiées et préparées à accompagner une personne en détresse et d'anxiété avec leurs interrogations et leurs incertitudes. [Communiqué de presse de la Santé](#)



Restez informés – Covid 19 – [Informations pratiques de la CSL](#).

Vous pouvez également suivre toutes les actualités de la Chambre des salariés sur [Facebook](#) et sur [LinkedIn](#) avec lien sur notre page.

Un rôle d'information incontournable. Des réponses à vos questions.

La CSL édite régulièrement des brochures et des newsletters électroniques qui expliquent les droits des salariés. Vous pouvez consulter gratuitement le site www.csl.lu où vous trouverez une [rubrique question-réponse](#) détaillée et expliquée simplement sur vos droits. Pour être informés des actualités et des conférences-débats, abonnez-vous à la [Newsletter de la CSL](#)

Publi rédactionnel réalisé par





**www.journal.lu**Date: **08-04-2020**Periodicity: **Continuous**

Journalist: -

Circulation: **0**Audience: **1000**<https://www.journal.lu/article/la-chambre-des-metiers-presse-le-gouvernement/>

La Chambre des Métiers presse le gouvernement



1 Foto

L'artisanat appelle à un renforcement des aides directes

Renforcer les aides directes et envisager une stratégie de reprise graduelle des activités: voilà le message lancé lundi soir par la Chambre des Métiers à l'attention du gouvernement. Dans un plaidoyer, l'organisation qui représente 90.000 salariés et 7.000 entreprises au Grand-Duché estime que le programme de stabilisation Covid-19 présenté le 25 mars dernier «apparaît désormais insuffisant, au vu des mesures de prolongations du confinement récemment annoncées par le gouvernement». Non seulement le «lockdown» entraîne des pertes de chiffre d'affaires pour l'artisanat mais aussi une hausse des coûts de remobilisation à déployer au redémarrage des activités.

Le «post-Covid» aussi

Dans ce contexte, l'organisation plaide pour «un élargissement de l'aide directe non-remboursable à toutes les activités artisanales mais aussi une gradation différente des aides directes non-remboursables pour les micro-entreprises tout comme pour les entreprises de taille petite et moyenne, avec comme critère d'attribution principal la perte du chiffre d'affaires et, partant, les problèmes de liquidités de l'entreprise dus à la crise sanitaire». Mardi en fin de journée, la Fédération Horesca a d'ailleurs émis la même demande: étendre l'aide non-remboursable actuellement fixée à 5.000 euros à toutes les PME du secteur.

La Chambre des Métiers appelle aussi à ce que les autorités planchent sur un plan de soutien «post-Covid» et cela, en définissant d'un commun accord des mesures à engager en vue de la reprise des activités. Elle a déjà élaboré deux autres séries de proposition pour préparer la stratégie de relance des activités, l'une à moyen terme (six mois) et l'autre à long terme. Il semble que l'institution s'impatiente en cette période de confinement dont – tout comme le reste de la population – elle n'entrevoit pas la fin.

**www.lesfrontaliers.lu**Date: **08-04-2020**Periodicity: **Continuous**

Journalist: -

Circulation: **0**Audience: **1467**<https://www.lesfrontaliers.lu/emploi/la-csl-vous-accompagne-durant-cette-periode-de-crise/>**La CSL vous accompagne durant cette période de crise**

Comment puis-je prendre mon congé pour soutien familial ? Quand puis-je utiliser la hotline ? Quel est le contenu du nouveau master ? etc...La CSL vous guide dans vos démarches.

Publié par [Chrystelle Thévenot](#) le 08/04/2020 | 722 vues



La [Chambre des métiers](#) essaie au mieux de vous informer régulièrement des informations qui vous seront utiles durant cette période difficile.

Au regard de la situation actuelle, les mesures prises par le **Gouvernement** peuvent changer à tout moment.

La [CSL](#) vient d'éditer un document informatif présentant toutes les questions que peuvent se poser les salariés sur le congé, la santé, le télétravail, le chômage partiel, etc.

N'hésitez pas à consulter ce fascicule, c'est une source riche d'informations. [Pour en savoir plus](#)

**Les thèmes abordés**

- Les salariés et leur santé
- Les salariés et leur emploi
- Les salariés et leur congé

Les salariés et leurs enfants
Les salariés et le télétravail
Les salariés et le chômage partiel
Les demandeurs d'emploi et le COVID-19
Les salariés et le reclassement
Les salariés et leurs impôts
Les apprentis et stagiaires face au COVID-19

✓ Nouveau : congé pour soutien familial : de quoi s'agit-il ?

Un nouveau « **congé pour soutien familial** » permet de s'occuper d'une personne âgée ou handicapée majeure dans le cadre de la lutte contre le Covid-19, mais seulement en cas de fermeture de la structure qui la prenait en charge. Ce nouveau congé prend effet rétroactif au 18 mars 2020 et est à charge de la CNS. [Pour faire sa demande](#)

CHAMBRE DES SALAIRES LUXEMBOURG

COVID-19

INFOS PRATIQUES

Pour les salariés...
en cas d'isolement social

work from home
social transmission
infection control
airborne transmission
isolation
outbreak
irritation
cancellation of classes
workplace closures
school closure
travel restrictions
reduced mobility
quarantine
contagion
stress

#1

En cas de questions : HOTLINE : + 352 27 494 - 200 ou cs1@csLu

[Pour en savoir plus](#)

La Hotline 8002-8080 offre un soutien psychologique multilingue

Ce soutien psychologique par téléphone, en français, en allemand, en luxembourgeois, en portugais et en anglais, fonctionne sept jours sur sept, de 7 à 23 heures.

Ce service est proposé à tous ceux qui en ressentent le besoin. Il est opéré par des équipes hautement qualifiées et préparées à accompagner une personne en détresse et d'angoisse avec leurs interrogations et leurs incertitudes. [Communiqué de presse de la Santé](#)

CHAMBRE DES SALAIRES LUXEMBOURG

COVID-19

INFOS PRATIQUES

Nouveautés...

En cas de questions : HOTLINE : + 352 27 494 - 200 ou cs1@csLu

Restez informés – Covid 19 – [Informations pratiques de la CSL](#)



Lancement d'un nouveau master METCH

Développé par l'ILNAS, l'Université du Luxembourg et le Luxembourg Lifelong Learning Center (LLC) de la Chambre des salariés (CSL), le nouveau **Master « Technopreneurship: Mastering smart ICT, standardisation and digital trust for enabling next generation of ICT solutions »** (MTECH), qui se déroulera à temps partiel sur deux années, permettra aux étudiants de transférer, via un stage d'un semestre en collaboration avec une entreprise, les connaissances acquises dans le domaine smart secure ICT directement en innovation technique, en utilisant l'outil compétitif et innovant que constitue la normalisation technique.

Vous pouvez également suivre toutes les actualités de la Chambre des salariés sur [Facebook](#) et sur [LinkedIn](#) avec lien sur notre page.

Un rôle d'information incontournable. Des réponses à vos questions.

La CSL édite régulièrement des brochures et des newsletters électroniques qui expliquent les droits des salariés. Vous pouvez consulter gratuitement le site www.csl.lu où vous trouverez une [rubrique question-réponse](#) détaillée et expliquée simplement sur vos droits. Pour être informés des actualités et des conférences-débats, abonnez-vous à la [Newsletter de la CSL](#)

Publi rédactionnel réalisé par



CHAMBRE DES SALARIES
LUXEMBOURG

**www.paperjam.lu**Date: **08-04-2020**Periodicity: **Continuous**

Journalist: -

Circulation: **0**Audience: **3424**<https://paperjam.lu/article/appele-a-reprise-controlee-et-g>

EN ATTENTE D'UNE STRATÉGIE DE SORTIE DE CRISE

Appel à une «reprise contrôlée et gérée»

Écrit par **Camille Frati**


Publié Le 08.04.2020 • Édité Le 08.04.2020



Marc Wagener suggère une reprise contrôlée afin d'assurer la pérennité d'une économie déjà grevée par trois semaines de marche dégradée. (Photo: Matic Zorman / archives Maison Moderne)

Dans un article de blog, le COO et chef économiste de la Chambre de commerce, Marc Wagener, souligne les conséquences de la crise du Covid-19 sur l'économie et appelle à penser une stratégie de sortie de crise afin de limiter les dégâts.

Alors que le gouvernement réfléchit en coulisse à une stratégie de sortie de crise, l'économiste en chef de la Chambre de commerce met en exergue la nécessité absolue d'offrir à l'économie luxembourgeoise de l'air, ou du moins une lumière au bout du tunnel, dans un article publié sur le blog de la Fondation Idea.

«Il existe un lien très étroit entre la préservation du tissu et des structures économiques et la capacité de rebond de l'économie post-confinement», rappelle déjà . «Ceci particulièrement pour les microentreprises, les activités d'indépendants et les PME, qui sont les structures souvent les plus vulnérables, et dont la capacité de résilience et les liquidités ne permettent souvent pas de 'temporiser' et d'attendre la fin des mesures restrictives.» Une réalité rappelée encore mardi par la Chambre des métiers, au chevet d'un artisanat en manque d'air.

Si la gestion de l'épidémie impose de prolonger les mesures de confinement, l'économie appelle déjà à l'aide. «La durée des limitations, voire des interdictions, a notamment une incidence très significative sur la préservation (ou, a contrario, la destruction) des structures économiques et entrepreneuriales en place, et donc, en fin de compte, des moyens de subsistance des entrepreneurs et des travailleurs», souligne M. Wagener.

Vers un PIB en baisse de 5% en 2020

Cela se manifestera, d'après une première simulation de la Chambre de commerce et de la Fondation Idea, par un sérieux «trou d'air»: «en cas de maintien des restrictions actuelles jusqu'à la fin du mois d'avril, le PIB pourrait chuter de l'ordre de 5% en 2020», dans un scénario de reprise en V, plutôt qu'en U – c'est-à-dire un net rebond de l'activité, et non une reprise lente et timorée.

La facture après un PIB en baisse de 5% en 2020, puis en rebond de 5% en 2021: 3 milliards d'euros de richesses non produites, mais aussi un coup de massue pour les finances publiques, entre la perte de recettes fiscales et de cotisations sociales, la hausse des indemnités de chômage et des transferts sociaux, et le coût des aides directes aux entreprises.

La situation serait encore plus préoccupante si les restrictions étaient reconduites au mois de mai, avec une récession de plus de 10% en 2020 et une reprise de 5% en 2021, avec, à la clé, un déficit public de 7% en 2020 et de 3% en 2021, selon M. Wagener.

"S'il paraît évident que les restrictions et les mesures de confinement ne peuvent ainsi être levées trop précocement pour éviter un stress insupportable sur le système de santé et des risques sanitaires incontrôlables, il est néanmoins indispensable de considérer dès maintenant une reprise contrôlée et gérée, basée sur les risques, de l'activité économique."



Marc Wagener, COO et chef économiste, Chambre de commerce

«S'il paraît évident que les restrictions et les mesures de confinement ne peuvent ainsi être levées trop précocement pour éviter un stress insupportable sur le système de santé et des risques sanitaires incontrôlables, il est néanmoins indispensable de considérer dès maintenant une reprise contrôlée et gérée, basée sur les risques, de l'activité économique ('exit strategy'); sans nécessairement lier 'la date' ou 'les dates' de ces activités à la reprise pressentie des activités dans l'enseignement», estime l'économiste, brandissant la menace d'une «très longue récession, un chômage de masse, une dégradation irréversible des finances publiques, une déprime durable des activités d'investissement et de consommation des agents économiques, un effritement de la cohésion sociale et une fonte des moyens d'action pour investir et préparer l'avenir du pays, maintenir à flot notre système inégalé de protection sociale, y compris notre système universel de soins de santé».

Il est évident, pour l'économiste, qu'«un programme de sortie de crise s'impose, en outre, pour redonner la confiance et l'espoir et pour fédérer les efforts des entreprises, des secteurs, des corps intermédiaires et des autorités publiques autour d'une vision d'avenir positive». Étant entendu qu'il peut prévoir une reprise progressive des activités, que ce soit dans la construction ou le commerce.

"Les secteurs ayant moins de possibilités matérielles de recourir au télétravail pourraient être considérés comme prioritaires à ceux qui peuvent y recourir."



Marc Wagener, COO et chef économiste, Chambre de commerce

«Les secteurs ayant moins de possibilités matérielles de recourir au télétravail pourraient être considérés comme prioritaires à ceux qui peuvent y recourir. Le secteur de l'horeca est un très bon exemple, où le présentiel l'emporte et où de simples précautions (comme une limitation des places en salle) peuvent permettre de reprendre doucement l'activité. Le tout, bien évidemment, en diffusant autant que cela puisse se faire les 'bons gestes' d'hygiène et de sécurité et de santé au travail à travers les Chambres et fédérations professionnelles et les autorités compétentes, comme l'ITM ou l'AAA.»



Les préoccupations sanitaires n'obèrent donc pas la sauvegarde d'un tissu économique forcément vital et l'entrée dans une nouvelle ère. «Le 'blueprint' du modèle socio-économique futur, avec le bien-être et la croissance qualitative en son centre, existe d'ores et déjà», rappelle M. Wagener. «Ce nouveau logiciel pour l'économie luxembourgeoise, couplé à notre expérience de la gestion de la crise autour du Covid-19 (qui comporte fort heureusement aussi des volets positifs, comme par exemple la modernisation à grande échelle des méthodes de travail et le grand élan de digitalisation des processus de travail et des canaux de distribution) et notre culture du consensus, nous permettra de sortir la tête haute de ce défi sans précédent.»

**www.paperjam.lu**Date: **07-04-2020**Periodicity: **Continuous**

Journalist: -

Circulation: **0**Audience: **3424**<https://paperjam.lu/article/artisanat-met-pression-sur-gou>

L'artisanat met la pression sur le gouvernement

Écrit par [Thierry Labro](#)

Publié Le 07.04.2020 • Édité Le 07.04.2020



Entre des loyers supérieurs à 10.000 euros, plafond de l'aide, et des avances remboursables, les artisans ne s'y retrouvent pas et plaignent eux aussi pour une prime unique graduée en fonction du nombre de salariés. Une mesure à 112 millions d'euros. (Photo: Shutterstock)

Comme les PME et les indépendants, l'artisanat préférerait une prime unique à des avances remboursables. Au-delà de ses revendications, la Chambre des métiers publie un double plan de sortie de crise. Avec 94.000 salariés, le premier employeur du pays a une voix qui porte.

Dans l'ambiance policée des commentaires de l'action du gouvernement face à la crise, la position de l'artisanat, publiée lundi soir, est une rupture.

«Le programme de stabilisation Covid-19, salué par les acteurs institutionnels et économiques du pays, apparaît insuffisant, au vu des mesures de prolongation du confinement récemment annoncées par le gouvernement», analyse la Chambre des métiers. «Chaque semaine de 'lockout' entraîne non seulement des pertes de chiffres d'affaires considérables pour les entreprises de l'artisanat, mais aussi une augmentation plus que proportionnelle des coûts de remobilisation qui interviendront lors de la mise en œuvre des mesures de redémarrage des activités. Les entreprises enregistrent de surcroît des problèmes accrus de liquidités qui ne sont pas solutionnés par les mesures d'aide actuelles. Si par ailleurs elles décidaient d'un refus de paiement de leurs fournisseurs en vue de permettre un maintien de leur trésorerie, les conséquences de l'effet boule de neige qui en résulterait n'en seraient qu'encore plus graves pour l'économie.»

Le premier employeur du pays, avec 94.000 employés dans 7.500 entreprises, souvent très petites, [reprend l'analyse de l'IFO allemand, selon lequel «un mois de confinement coûte entre 4,3 et 7,5% du PIB et chaque prolongement d'une semaine de 'shutdown' augmente les coûts de l'économie entre 0,7 et 1,6% du PIB](#).

112 millions d'euros pour une prime unique

Que veulent les artisans? «Un élargissement de l'aide directe à toutes les activités artisanales, mais aussi une gradation différente des aides directes non remboursables pour les micro-entreprises tout comme pour les entreprises de taille petite et moyenne, avec comme critère d'attribution principal la perte de chiffre d'affaires et, partant, les problèmes de liquidités de l'entreprise dus à la crise sanitaire», revendication à opposer aux aides remboursables et autres avances.

Elle chiffre cette mesure à 113 millions d'euros, via une prime de 9.000 euros pour les entreprises jusqu'à 4 personnes, de 15.000 euros pour les



entreprises de 5 à 9 personnes, de 30.000 euros de 10 à 49 personnes et de 50.000 euros au-delà.

Dans une deuxième partie, la chambre qui représente les artisans déroule des revendications autour d'un scénario de sortie de crise à court terme et à moyen terme.

À court terme, les 14 mesures qu'elle propose vont d'un coordinateur de la reprise à un soutien financier pour activités suspendues de manière prolongée ou un passeport santé. À moyen terme, elle envisage la création d'un fonds de solidarité, une refonte du financement de la formation professionnelle ou encore une accélération du plan national de l'énergie et du climat.

**5minutes.rtl.lu**Date: **07-04-2020**Periodicity: **Continuous**

Journalist: -

Circulation: **0**Audience: **1000**<https://5minutes.rtl.lu/actu/luxembourg/a/1497571.html>**La Chambre des métiers demande au gouvernement une stratégie de sortie de crise**

RTLActualisé: 07.04.2020 11:51



Dans un communiqué publié lundi, la Chambre des Salariés prend position en faveur d'un renforcement des aides directes non-remboursables et de l'élaboration d'une stratégie de sortie de crise.

Chaque semaine de confinement accroît les difficultés économiques des artisans.

Alors que [le ministère d'Etat a confirmé hier](#), qu'un premier plan de sortie de crise devrait être présenté à la mi-avril, la Chambre des métiers le presse de fournir une stratégie. Elle a elle-même élaboré deux plans de relance des activités économiques, l'un à moyen terme - six mois - et l'autre à plus long terme.

**www.agefi.lu**Date: **07-04-2020**Periodicity: **Continuous**

Journalist: -

Circulation: **0**Audience: **1000**<https://www.agefi.lu/Fax-Article.aspx?art=59950&date=07-04-2020&fax=4856&rubr=4822>

Chambre des Métiers : COVID-19 et Artisanat : Plaidoyer pour un renforcement des mesures de soutien aux entreprises et pour une stratégie de reprise progressive de l'activité économique

Face à la situation exceptionnelle que traverse le Luxembourg en raison de la pandémie liée au coronavirus, le Premier ministre Xavier Bettel a indiqué vendredi 3 avril qu'un retour à la normale ne serait « pas pour demain ». Si l'Artisanat comprend bien évidemment les impératifs sanitaires, les remontées du terrain dévoilent néanmoins les difficultés sérieuses des entreprises à résister à l'impact négatif du COVID-19. Il s'agit là des raisons pour lesquelles la Chambre des Métiers plaide en faveur d'un soutien aux artisans via un renforcement des aides directes non-remboursables, et demande que soit envisagée dès à présent une stratégie de reprise graduelle des activités.

Si le Gouvernement a donné un signal fort en direction de l'économie et des PME par le biais du programme de stabilisation COVID-19, salué par les acteurs institutionnels et économiques du pays, celui-ci apparaît désormais insuffisant, au vu des mesures de prolongation du confinement récemment annoncées par le Gouvernement. En effet, chaque semaine de «lockout» entraîne non seulement des pertes de chiffres d'affaires considérables pour les entreprises de l'Artisanat mais aussi une augmentation plus que proportionnelle des coûts de remobilisation qui interviendront lors de la mise en œuvre des mesures de redémarrage des activités.

Les entreprises enregistrent de surcroît des problèmes accrus de liquidités qui ne sont pas solutionnés par les mesures d'aides actuelles. Si par ailleurs elles décidaient d'un refus de paiement de leurs fournisseurs en vue de permettre un maintien de leur trésorerie, les conséquences de l'effet boule de neige qui en résulterait n'en seraient qu'encre plus graves pour l'économie.

Dès lors, pour permettre la survie des entreprises et le maintien de l'emploi, l'Artisanat demande au Gouvernement un élargissement de l'aide directe à toutes les activités artisanales mais aussi une gradation différente des aides directes non-remboursables pour les micro-entreprises tout comme pour les entreprises de taille petite et moyenne, avec comme critère d'attribution principal la perte de chiffre d'affaires et, partant, les problèmes de liquidités de l'entreprise dus à la crise sanitaire. Ceci est d'autant plus important que la reprise sera longue, progressive et pénible pour les entreprises du secteur, vu la crise économique se pointant à l'horizon. Par ailleurs, la Chambre des Métiers regrette la discrétion du Gouvernement quant à l'explicitation d'une stratégie de redémarrage. Elle sollicite ainsi de la part des autorités un engagement solide et concret visant au soutien des entreprises pour la période «post-COVID».

Elle estime de surcroît que pour que la reprise puisse se faire dans les meilleures conditions possibles, une large adhésion à la démarche choisie devra être manifestée par les différents représentants du secteur. Il est en effet indispensable qu'un mix de mesures à engager à court terme en vue de la reprise des activités, qui ne devrait être possible que par étapes, soient définis d'un commun accord. La Chambre des Métiers a d'ores et déjà élaboré deux autres séries de propositions ayant pour but de préparer une [stratégie de relance](#) des activités économiques : l'une orientée à moyen terme (horizon de six mois), l'autre envisageant le long terme. Elle souhaite une prise en considération de celles-ci de la part du Gouvernement et se tient à sa disposition pour participer à ces travaux de première importance pour notre société.

Source : *Chambre des Métiers*

www.tageblatt.luDate: **07-04-2020**Periodicity: **Continuous**

Journalist: -

Circulation: **0**Audience: **2300**https://www.tageblatt.lu/?p=813377&post_type=post

Betriebe unter Druck / Handwerkskammer will mehr Hilfe vom Staat



[Je länger der wirtschaftliche Stillstand dauert, desto schwieriger wird es für viele Unternehmen \(Foto: Editpress/François Aussens\)](#)

Drei Wochen nach Beginn des Corona-Stillstands geht es bei vielen Handwerksbetrieben in Luxemburg „ans Eingemachte“. Die Handwerkskammer warnt: Betriebe geraten zunehmend unter Druck.

„Die Lage der Betriebe ist schwierig“, sagt Tom Wirion, Generaldirektor der Handwerkskammer, gegenüber dem Tageblatt. „Die einen mussten von heute auf morgen den Betrieb einstellen – andere dürfen weiterarbeiten, was jedoch nur noch schwer möglich ist.“

[Bleiben Sie informiert /](#) Das Tageblatt-Team arbeitet in diesen beispiellosen Zeiten mit großem Einsatz, um Sie komplett und zuverlässig über die Coronavirus-Krise zu informieren. Aktuelle Nachrichten und Empfehlungen sind frei zugänglich. Reportagen und Hintergrundberichte bleiben hingegen Abonnenten vorbehalten. Unseren Informationsauftrag verstehen wir aber als ein Geschäft. Das Tageblatt bietet seine digitalen Abos deshalb zu vergünstigten Preisen an, ab einem Euro pro Monat. [Weitere Informationen finden Sie in unserem Webshop.](#)

Das größte Problem der Betriebe sei derzeit die Liquidität, so Wirion weiter. „Das ist akut. Es geht ans Eingemachte. Gerade kleine Betriebe haben oft nicht viele Reserven. Einige haben viel Geld investiert.“ Die Mehrheit der Firmen habe derweil Kurzarbeit angefragt. „Sie wollen ihre kompetenten Mitarbeiter behalten. Auch für nach der Krise.“

Die „Chambre des métiers“ spricht im Namen von rund 7.000 Handwerksbetrieben mit fast 90.000 Beschäftigten. Satt 4.500 Fragen von Unternehmen hat die Kammer auf ihrer Hilfs-Hotline gezählt, die sie vor 17 Tagen eingerichtet hat.

Nicht jeder Betrieb erhält die 5.000 Euro

Zu den bisher vom Staat angekündigten Maßnahmen meint Wirion, dass sie „sehr positiv“ seien. Mit der Länge der Dauer des Stillstands verschärfe sich die Situation jedoch. Unternehmen hätten neben Miete und Gehältern noch viele andere Ausgaben, etwa auch Leasing für Maschinen. Jetzt, wo fest steht, dass ein Ende der Maßnahmen „nicht für übermorgen“ ist, werde es schwieriger. „Es muss nachgebessert werden.“

Auch bedauert er, dass noch lange nicht jeder Handwerksbetrieb von der aktuellen 5.000-Euro-Hilfe profitieren könne. „Schreiner oder Schlosser beispielsweise, die von einem Atelier aus arbeiten können, sind ausgeschlossen.“ Doch auch sie seien von der Krise beeinträchtigt, sagt Wirion. „Der Bau, ihr wichtigster Auftraggeber, steht still.“

Sorgen bereitet ihm auch die Frage, wie geeignet die derzeitigen Beihilfemaßnahmen für Unternehmen mit verstärkten Liquiditätsproblemen sind. Es handle sich nur um zusätzliche Kredite. „Und wie die Banken es handhaben werden, müssen wir noch sehen.“

Spätestens „ab Mai wird es dreckig“



„Alles ist eine Frage der Dauer“, so Wirion weiter. Spätestens „ab Mai wird es dreckig“, sagt der Direktor der Kammer. „Das wäre eine Prognose. Wenn nicht deutlich nachgebessert wird, kommen dann die ersten Pleiten.“

Aus diesen Gründen wünscht die Handwerkskammer eine Verstärkung der nicht rückzahlbaren Direktbeihilfen. Sie sollten auf 9.000 Euro (für Firmen mit weniger als vier Mitarbeitern), 15.000 Euro (für Firmen mit 5-9 Mitarbeitern), 30.000 Euro (für Firmen mit 10-49 Mitarbeitern) und 50.000 Euro (für Firmen von 50-249 Mitarbeitern) ausgeweitet werden. Die Kosten einer solchen Maßnahme beziffert die Kammer auf 119 Millionen Euro.

„Die Krise geht irgendwann vorüber“, so Wirion. „Aber der Mittelstand ist eine wichtige Stütze der Gesellschaft. Wir müssen versuchen, so viele wie möglich mit über den Berg zu bringen.“ Heute helfen käme den Staat zudem billiger als später „eine Pleitewelle zu verkraften“. Man solle versuchen, dafür zu sorgen, dass möglichst niemand durch das Netz fällt.

Schrittweise Wiederaufnahme der Aktivitäten

Die Kammer fordert die Regierung zudem auf, eine Strategie der schrittweisen Wiederaufnahme der Aktivitäten zu entwickeln. Das Handwerk wolle sich vorbereiten, um im Respekt der sanitären Regeln wieder arbeiten zu können.

Die Kammer selber hat sich bereits Gedanken gemacht: Man könne zu Beginn beispielsweise das Erledigen kleiner Arbeiten an der frischen Luft oder Tätigkeiten, wo nur wenige Mitarbeiter zusammenkommen (Verlegen von Fliesen z.B.), erlauben. Das wäre „alles besser als ein Stillstand, der bereits seit drei Wochen dauert ... und noch länger“. Das würde wenigstens etwas Druck von den Unternehmen nehmen. „Stillstand in der Wirtschaft ist nicht gut“, wiederholt Wirion.



www.zlv.lu

Date: **07-04-2020**

Periodicity: **Continuous**

Journalist: -

Circulation: **0**

Audience: **1000**

<http://www.zlv.lu/spip/spip.php?article24348>

Handwerkskammer fordert schrittweise Aufhebung des »Lockdowns«

Studie mit Antikörpernachweisen geplant, um Immunisierungsrate der Bevölkerung zu ermitteln



Dreieinhalb Wochen ist es her, daß das öffentliche Leben wegen der Coronapandemie auf ein Mindestmaß heruntergefahren wurde. Restaurants, Cafés, Diskotheken, Kleider- und viele andere Geschäfte, Museen, Sportstätten, Kinos, etc. wurden geschlossen, sämtliche Kultur- und Sportveranstaltungen abgesagt, um die Pandemie einzudämmen. Nur mit einer Reduzierung der zwischenmenschlichen Kontakte auf ein Minimum, kann es gelingen, eine Überlastung unseres Gesundheitssystems wie in Italien, Spanien, Frankreich, den USA und anderen, weniger entwickelten Ländern zu verhindern.

Nachdem Premierminister Xavier Bettel und Gesundheitsministerin Paulette Lenert am Freitag erklärt haben, die Strategie einer Verlangsamung der Neuinfektionen scheinbar zu funktionieren, wir seien aber »noch nicht über den Berg«, versucht nun die Handwerkskammer, eine Debatte über eine Lockerung des »Lockdowns« anzuschieben. Die Bitte Bettels an die Bevölkerung, sich hinsichtlich einer teilweisen Aufhebung der Beschränkungen, Abstandsregelungen und weiteren »Veränderungen unserer Lebensgewohnheiten« in Geduld zu üben, »damit die ergriffenen Maßnahmen nicht umsonst waren«, erwiderte die Chambre des Métiers am Montagabend mit einer Mitteilung, in der die »schrittweise Wiederaufnahme der wirtschaftlichen Aktivitäten« gefordert wird.

Im Kapitalismus müssen die Geschäfte eher früher als später wieder laufen: Jede weitere Woche des »Lockdowns« bedeute »erhebliche Umsatzverluste« auch für das Handwerkspatronat und erhöhe die Kosten einer Wiederaufnahme der wirtschaftlichen Aktivitäten »überproportional«. Gleichzeitig wird behauptet, man könne »die medizinische Notwendigkeit der Maßnahmen nachvollziehen«. Da sich aber derzeit viele Handwerksbetriebe vor ernsten Problemen gestellt sehen, sollte die Regierung »die direkten, rückzahlungsfreien Hilfen« für das Patronat erhöhen, fordert die Chambre des Métiers in der Mitteilung. Diesbezüglich erwarte man »ein starkes Signal« der Regierung.

Der Premier hatte am Freitag noch einmal betont, das Leben und die Gesundheit der Menschen würden schwerer wiegen als wirtschaftliche Interessen. Bei der Frage, wann in Luxemburg mit einer »schrittweisen Normalisierung« begonnen werden könne, richte man sich nach zwei Faktoren: Die Auslastung des Gesundheitssystems – insbesondere der Intensivbetten – und die Immunisierungsrate der Bevölkerung. Man arbeite bereits an Antikörpertests, um herauszufinden, wie weit sich das Coronavirus schon in Luxemburg verbreitet hat. Dabei werden auch Personen getestet, die keine Symptome gezeigt haben. Die repräsentative Studie mit 1.500 Probanden könnte Aufschluß darüber geben, wann die Pandemie zum Stillstand kommt. Virologen schätzen, daß dazu 60 bis 70 Prozent der Bevölkerung eine Infektion überstanden haben müssen.

Antikörpertests sind Verfahren zum Nachweis von Antikörpern gegen ein bestimmtes Virus, die das Immunsystem als



Reaktion auf Erreger produziert, um diese abwehren zu können. Haben sich genügend Antikörper im Blut gebildet, können sie eine Infektion hemmen und die Person gilt – für einen bestimmten Zeitraum – als immun. Ob und wie lange eine Immunität gegen Covid-19 besteht, ist allerdings noch nicht wissenschaftlich geklärt. Bekannt ist aber, daß das Immunsystem etwa zehn Tage braucht, bis es Antikörper bildet. Deshalb kann mit einem Antikörpertest keine noch aktive Infektion nachgewiesen werden.

oe

Mit Antikörpertests kann ermittelt werden, ob jemand schon einmal Covid-19 hatte, auch wenn er keine Symptome gezeigt hat (Foto : Peter Steffen/dpa)



MOMO : mardi 7 avril 2020

**www.paperjam.lu**Date: **06-04-2020**Periodicity: **Continuous**

Journalist: -

Circulation: **0**Audience: **3 424**<https://paperjam.lu/article/entreprises-veulent-etendre-ai>

Critères trop restrictifs pour l'aide de 5.000 euros

Écrit par Mathilde Obert

Publié Le 06.04.2020 • Édité à 08:22



Commerce, artisanat... Tous trouvent trop restrictifs les critères d'accès aux 5.000 euros non remboursables. (Photo: Matic Zorman/Maison Moderne)

Dans plusieurs secteurs revient la même requête: généraliser l'aide directe de 5.000 euros, réservée aux entreprises de moins de 10 salariés obligées de cesser leur activité. Ils attendent aussi un plan de reprise progressive.

Plus d'une semaine après l'annonce du plan de stabilisation du gouvernement pour venir en aide aux entreprises luxembourgeoises touchées par la crise du Covid-19, les représentants des différents secteurs économiques listent leurs doléances .

Aide non remboursable en cas d'activité ralentie

Les commerçants espèrent «un élargissement du champ d'application des aides pour les indépendants», commence Nicolas Henckes, directeur de la Confédération luxembourgeoise du

commerce (CLC). «Ils sont trop nombreux à passer à travers le filet. Par exemple, tous les consultants en marketing ou ressources humaines peuvent, en théorie, travailler. Mais en pratique, il n'y a plus d'activité.» Or, l'offre non remboursable de 5.000 euros ne concerne que ceux qui ont dû cesser leur activité suite au règlement modifié du 18 mars. Elle exclut également les entreprises de plus de 10 salariés. Nicolas Henckes demande d'inclure celles qui emploient jusqu'à 20 personnes. «Elles représentent plus de 50% des entreprises du pays», calcule-t-il. Il souhaite également que le montant – 5.000 euros – soit plus élevé pour ces dernières.

La confédération se préoccupe aussi de la reprise de l'activité. «Il est temps de commencer à se préparer pour que, quand le gouvernement le décidera, nous puissions y aller progressivement. Ce sont des discussions qui commencent et qui seront très importantes pour un redémarrage ordonné sans mettre en péril la santé des collaborateurs», explique Nicolas Henckes.

L'espoir d'une application rapide

«Je crois que les mesures qui ont été proposées sont suffisantes», ajoute Luc Frieden, président de la Chambre de commerce. «Les entreprises demandent à ce qu'elles soient rapidement mises en œuvre. L'autre difficulté sera de rembourser les dettes si l'activité ne peut pas reprendre en mai», dit-il, en faisant référence aux prêts et reports de charges permis par le gouvernement. «Il faut d'abord attendre des précisions sur la durée du confinement.»

Il assure garder un œil sur ce qu'il se passe ailleurs en Europe et dans le monde. «Si les mesures nationales sont bonnes, elles ne protégeront pas les entreprises luxembourgeoises si la crise se développe à l'étranger», s'inquiète-t-il.

Moins de reports et plus d'aides directes dans l'artisanat

Secteur différent, mais revendications similaires: «Nous plaçons pour un renforcement des aides non remboursables», lance Tom Wirion, directeur général de la Chambre des métiers. Il souhaite les voir élargies à «tout le secteur de l'artisanat». Il prend l'exemple d'entreprises qui n'ont pas été obligées d'arrêter leur activité mais n'ont plus de clients.

«Nous demandons à ce que soit envisagée dès maintenant une stratégie de reprise graduelle de l'activité», continue-t-il. «C'est un vaste chantier, il est important d'en parler pour rassurer les entreprises, leur donner une perspective.»

Après la reprise, la relance. «Les problèmes de liquidités vont s'amplifier, nous plaçons pour des aides directes.» Le gouvernement permet le report de charges, mais «il faudra les rembourser, cela étale le problème dans le temps», estime Tom Wirion. La Chambre des métiers développe une liste de mesures concrètes qu'elle compte proposer au gouvernement dans les prochains jours.



Gérer le coût des investissements

«Pour le moment, nous sommes en train d'évaluer la situation», note de son côté Romain Schmit , secrétaire général de la Fédération des artisans.

«Nous n'avons pas encore de visibilité sur le volet garanties des banques», rapporte-t-il. Plusieurs mesures ont été annoncées pour faciliter le financement bancaire en cette période, comme un régime de garantie étatique pour de nouveaux crédits bancaires. Elles importent beaucoup selon lui: «Pour les artisans, le loyer est marginal. Le point important est l'investissement pour le financement de l'équipement lourd.» Il attend que les banques mettent en place des procédures.

«Sur l'aide directe de 5.000 euros, nous avons des retours mitigés. Beaucoup d'entreprises ne fonctionnent pas parce qu'il n'y a plus de clients, mais n'y ont pas droit. Les indépendants se sentent oubliés», poursuit-il.

«Le chômage partiel a donné lieu à beaucoup de critiques, beaucoup d'entreprises ont fait des demandes qui n'ont pas été acceptées parce qu'elles n'étaient pas complètes et elles ne savent pas quoi faire. Mais la procédure semble se mettre en place», analyse-t-il.

La fédération enverra un questionnaire à ses entreprises pour prendre un peu plus en détail leur température dans les prochains jours.

L'Horesca face au manque de main-d'œuvre

Dans la restauration aussi, l'aide financière non remboursable reste le Graal. «Je crois qu'il faut l'élargir pour les entreprises qui emploient jusqu'à 20 personnes, voire 50», propose François Koepp , secrétaire général de l'Horesca. Il prend l'exemple de l'Allemagne, où un plan d'urgence pour les indépendants et professions libérales permet des subventions directes qui varient selon les länder et le nombre de salariés. «Il faut faire un calcul du montant au prorata du nombre de salariés ou par tranches», demande-t-il. Une aide financière, mais aussi morale d'après lui.

«Il faudrait trouver un revenu de remplacement pour les indépendants, qui n'ont pas de réserve», complète-t-il.



Un autre problème est apparu pour les restaurants qui poursuivent l'activité via un service de livraison: le manque de main-d'œuvre. «Il y a des salariés qui refusent de travailler», alerte François Koepp. Des établissements manqueraient de chefs qui craignent pour leur santé en se rendant sur leur lieu de travail.

Enfin, une question revient en boucle de la part des restaurateurs: «Quand est-ce que cela va s'arrêter? Quand pourrons-nous rouvrir?», termine-t-il.

**www.infogreen.lu**Date: **07-04-2020**Periodicity: **Continuous**

Journalist: -

Circulation: **0**Audience: **1 000**<https://www.infogreen.lu/les-chocolats-du-coeur-disponibles-sur-letzshop.html>

Les chocolats du coeur, disponibles sur Letzshop



Bonne nouvelle pour tous les gourmands, retrouvez la gamme de Pâques des Chocolats du Cœur sur votre boutique : Letzshop : <https://letzshop.lu/fr/bissen/vendo...>

Il y en aura pour tous et pour tous les goûts !

Venez découvrir nos produits artisanaux de qualité supérieure, à base d'ingrédients issus du commerce équitable, fabriqués avec cœur et dans le respect des travailleurs d'ici et d'ailleurs.

Des ingrédients minutieusement sélectionnés par nos maîtres chocolatiers. Des produits frais et naturels. Un chocolat haut de gamme, pur beurre de cacao. Des recettes uniques et exclusives. Un personnel compétent aux conseils avisés. Une qualité optimale ! Un véritable outil pour valoriser le travail de nos collaborateurs en situation de handicap.

La certification Fairtrade assure aux producteurs et travailleurs du Sud de meilleures conditions commerciales et/ou de travail et leur donne la possibilité d'investir dans un futur durable.
www.fairtrade.lu

Le label « MADE IN LUXEMBOURG » assure aux consommateurs l'origine luxembourgeoise du produit ou service pour lequel il a été accordé. Il est octroyé de manière indépendante par la Chambre de Commerce ou la Chambre des Métiers, ce qui garantit sa pertinence.

Les produits sont également disponibles à partir du bouton Acheter de notre page facebook

Vous trouverez toute la gamme de nos chocolats sur notre site www.chocolatsducoeur.lu

**www.rtl.lu**Date: **06-04-2020**Periodicity: **Continuous**

Journalist: -

Circulation: **0**Audience: **103000**<https://www.rtl.lu/news/national/a/1497294.html>

D'Chambre des métiers hätt gär elo eng Exit-Strategie vun der Regierung

RTLUpdate: 06.04.2020 20:42



An engem Schreiwes um Méindeg schwätzt sech d'Handwierkerkummer fir eng verstärkten Direkt-Hëllef a géint e weidert Waarde bei der Exit-Strategie aus.

All Woch vu Lockdown géif déi wirtschaftlech Schwiergekeete vun de Betriber nach vergréisseren.

Dernieft proposéiert d'Chambre des métiers ee Plang fir aus der Kris erauszekommen iwwer 6 Méint an e weidere Plang op laang Siicht.

Hei dat offiziellt Schreiwes:

Face à la situation exceptionnelle que traverse le Luxembourg en raison de la pandémie liée au coronavirus, le Premier Ministre Xavier Bettel a indiqué vendredi 3 avril qu'un retour à la normale ne serait « pas pour demain ». Si l'Artisanat comprend bien évidemment les impératifs sanitaires, les remontées du terrain dévoilent néanmoins les difficultés sérieuses des entreprises à résister à l'impact négatif du COVID-19. Il s'agit là des raisons pour lesquelles la Chambre des Métiers plaide en faveur d'un soutien aux artisans via un renforcement des aides directes non-remboursables, et demande que soit envisagée dès à présent une stratégie de reprise graduelle des activités. Si le Gouvernement a donné un signal fort en direction de l'économie et des PME par le biais du programme de stabilisation COVID-19, salué par les acteurs institutionnels et économiques du pays, celui-ci apparaît désormais insuffisant, au vu des mesures de prolongation du confinement récemment annoncées par le Gouvernement.

En effet, chaque semaine de « lockout » entraîne non seulement des pertes de chiffres d'affaires considérables pour les entreprises de l'Artisanat mais aussi une augmentation plus que proportionnelle des coûts de remobilisation qui interviendront lors de la mise en œuvre des mesures de redémarrage des activités.

Les entreprises enregistrent de surcroît des problèmes accrus de liquidités qui ne sont pas solutionnés par les mesures d'aides actuelles. Si par ailleurs elles décidaient d'un refus de paiement de leurs fournisseurs en vue de permettre un maintien de leur trésorerie, les conséquences de l'effet boule de neige qui en résulterait n'en seraient qu'encore plus graves pour l'économie.



Dès lors, pour permettre la survie des entreprises et le maintien de l'emploi, l'Artisanat demande au Gouvernement un élargissement de l'aide directe à toutes les activités artisanales mais aussi une gradation différente des aides directes non-remboursables pour les micro-entreprises tout comme pour les entreprises de taille petite et moyenne, avec comme critère d'attribution principal la perte de chiffre d'affaires et, partant, les problèmes de liquidités de l'entreprise dus à la crise sanitaire. Ceci est d'autant plus important que la reprise sera longue, progressive et pénible pour les entreprises du secteur, vu la crise économique se pointant à l'horizon.

Par ailleurs, la Chambre des Métiers regrette la discrétion du Gouvernement quant à l'explicitation d'une stratégie de redémarrage. Elle sollicite ainsi de la part des autorités un engagement solide et concret visant au soutien des entreprises pour la période « post-COVID ».

Elle estime de surcroît que pour que la reprise puisse se faire dans les meilleures conditions possibles, une large adhésion à la démarche choisie devra être manifestée par les différents représentants du secteur. Il est en effet indispensable qu'un mix de mesures à engager à court terme en vue de la reprise des activités, qui ne devrait être possible que par étapes, soient définis d'un commun accord.

La Chambre des Métiers a d'ores et déjà élaboré deux autres séries de propositions ayant pour but de préparer une stratégie de relance des activités économiques : l'une orientée à moyen terme (horizon de six mois), l'autre envisageant le long terme.

Elle souhaite une prise en considération de celles-ci de la part du Gouvernement et se tient à sa disposition pour participer à ces travaux de première importance pour notre société.